



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE DE LA LOZERE**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**



### **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPECIAL N° 4 BIS /2012**

**Délégation de signature**

**ANNÉE : 2012**

**DIFFUSE LE  
20 février 2012**

# SOMMAIRE

## **Prefecture de la Lozere**

### **SECRETARIAT GENERAL**

Arrêté N °2012048-0007 - Arrêté portant délégation de signature à M. Jérôme PORTAL, chef du service interministériel de défense et de protection civile -  
préfecture de la Lozère

..... 1



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOZERE

SECRETARIAT GENERAL  
Bureau de la coordination  
des politiques publiques

**Arrêté n° 2012048-0007 du 17 février 2012  
portant délégation de signature à M. Jérôme PORTAL,  
Chef du service interministériel de défense et de protection civile**

Le préfet de la Lozère  
Chevalier de l'ordre national du Mérite  
Chevalier du Mérite agricole

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997, relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la république en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- VU** le décret du Président de la République en Conseil des ministres du 14 septembre 2011 portant nomination de M. Philippe VIGNES en qualité de préfet de la Lozère,
- VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2011 nommant M. Wilfrid PELISSIER secrétaire général de la préfecture de la Lozère,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2011 285-003 du 12 octobre 2011 portant délégation de signature à M. Wilfrid PELISSIER, secrétaire général de la préfecture ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2010006-03 du 6 janvier 2010 portant organisation de la préfecture de la Lozère,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2011083-0002 du 24 mars 2011 portant modification de l'organisation des services de la préfecture ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2012009-0020 du 9 janvier 2012 portant modification de l'organisation des services de la préfecture
- SUR** proposition du secrétaire général,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Délégation de signature est donnée à M. Jérôme PORTAL, attaché principal, chef du service interministériel de défense et de protection civile, à l'effet de signer et viser toutes les correspondances et documents relatifs à l'expédition des affaires courantes dans les limites des attributions relevant du cadre des attributions de son bureau, notamment :

- les notes et rapports internes à la préfecture,
- les bordereaux d'envoi destinés aux chefs des services de la préfecture et de la sous-préfecture, ainsi qu'aux chefs des services déconcentrés de l'Etat ;
- les diplômes et cartes de secouristes : les documents se rapportant à l'organisation et au contrôle des divers jurys d'examen, ainsi que les correspondances y afférentes,
- les documents de travail se rapportant aux affaires ci-après :
  - préparation et mise en œuvre des plans de secours - exercices d'application, sauf s'il s'agit de décisions s'imposant aux élus, ou aux chefs des services déconcentrés de l'Etat ou aux établissements publics, .../...

[Adresse postale : PREFECTURE DE LA LOZERE - 2, Rue de la Rovère - 48005 MENDE CEDEX](#)  
[Téléphone : 04-66-49-60-00 - Télécopie : 04-66-49-17-23](#)  
[Site internet : \[www.lozere.pref.fr\]\(http://www.lozere.pref.fr\)](#)

- commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité et les sous-commissions qui en dépendent,
- habilitations des personnels,
- affaires relatives à la défense,
- les décisions de versement des dossiers archivés au directeur des archives départementales,
- les congés des agents affectés à son service.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme PORTAL, et en situation de crise, la présente délégation pourra être exercée, s'agissant des bordereaux d'envoi, des communiqués de presse validés par l'autorité préfectorale destinés à la presse, par le cadre de permanence assurant l'astreinte « Cabinet ».

**Article 2 :**

Toutes dispositions antérieures à celles-ci sont abrogées.

**ARTICLE 3 :**

Le secrétaire général de la préfecture et le chef du service interministériel de défense et de protection civile sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

**Pour le préfet et par délégation  
Le secrétaire général**

**SIGNE**

**Wilfrid PELISSIER**